

Paris le 22 novembre 2019

**ARAMIS CONSEILLE LA FAMILLE FONDATRICE ET PROPRIETAIRE DES  
LABORATOIRES IPRAD EN VUE DE LEUR CESSION A BIOCODEX**

Le cabinet d'avocats Aramis intervient auprès de la famille fondatrice et propriétaire des Laboratoires IPRAD dans le cadre des négociations exclusives engagées en vue de leur cession au groupe BIOCODEX.

Expert dans le domaine de la gynécologie, IPRAD est une société familiale fondée en 1989 qui depuis 30 ans développe et commercialise des médicaments, et des produits de santé et de bien-être destinés aux femmes et à leurs familles, en particulier sous sa marque phare Saforelle.

La famille fondatrice des laboratoires IPRAD a tenu à choisir pour reprendre ses activités un autre groupe familial qui partage une culture et des valeurs identiques. De surcroît, les portefeuilles de produits de BIOCODEX et des Laboratoires IPRAD sont complémentaires dans le domaine de la santé familiale.

Cette complémentarité va permettre de consolider la croissance des deux entités. Elle renforcera leurs positions respectives en France et accélérera le développement à l'international des produits des Laboratoires IPRAD, grâce à la forte implantation de BIOCODEX à travers le monde.

Effectif en janvier 2020, ce rachat devrait donner naissance à un acteur majeur dans le domaine des microbiotes tant en France qu'à l'international.

Aramis conseille la famille fondatrice et propriétaire des Laboratoires IPRAD, cédants, avec Raphaël Mellerio (associé), Bertrand Baheu-Derras (counsel) et Quentin Laurent (Corporate) ; Benoît Gréteau (associé) et Rébecca Renard (Fiscal) ; Frédéric Milcamps (associé) et Lucie Larsonneur (Social) ainsi que Benjamin May (associé) avec Louis Jestaz et Farah Bencheliha (Propriété intellectuelle et IT)

La Banque Hottinguer représentée par Elisabeth Martin (associée) avec Xavier Maître, Arthur Gautier et Anthony Larroque est le conseiller financier des cédants.

L'acquéreur ; BIOCODEX, est conseillé par Fidufrance représenté par Denys Angeloglou (associé), Sophie Viller et Elfie Viey, par Maulin Avocats, représenté par Romain Maulin sur les aspects anti-trust et par le cabinet Jeausserand Audouard (avec Marie-Paule Noël) pour les aspects de financement.

La banque Bryan Garnier, représentée par Hervé Ronin, Jean Cailliau (associés) et Sandrine Cailleateau est le conseiller financier de BIOCODEX.

## **Contact presse**

---

### **Avocom**

Charlotte Vier / Romain Ménager

[ch.vier@avocom.fr](mailto:ch.vier@avocom.fr) / [r.menager@avocom.fr](mailto:r.menager@avocom.fr)

Tel : +33 (0)1 48 24 00 42

### **ARAMIS**

---

La vocation d'Aramis est de fournir, à travers une plateforme souple, réactive et totalement dédiée à ses clients, une prestation juridique répondant aux plus hauts standards de qualité dans l'ensemble des branches du droit des affaires.

Les associés sont issus des plus grands cabinets internationaux. Cette ambition d'excellence a permis au cabinet de développer, depuis sa création en 2006, une clientèle composée de grands groupes français et internationaux, ainsi que d'entreprises de taille moyenne en recherche de services de qualité.

Aramis tisse depuis plus de 10 ans des relations étroites avec des cabinets de premier plan dans le monde entier, avec lesquels ses équipes travaillent régulièrement pour la gestion de dossiers internationaux. Plus de 40% des activités d'Aramis comporte des éléments d'extranéité.

<http://www.aramis-law.com>

9 rue Scribe, 75009 Paris

Tel : +33 (0)1 53 30 77 00